

Rapport d'impact sur les émissions évitées

MARS 2024



Selency[®] | **Aktio**

www.selency.fr

Sommaire

INTRODUCTION

Selency : démocratiser l'unique, le beau et le durable.....	3
A propos d'Aktio	6

ENJEUX & MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'enjeu : comprendre l'impact réel de Selency sur l'environnement	6
Résumé de l'impact Selency	7
Mesurer son impact = mesurer ses émissions évitées	10
Méthode de calcul des émissions évitées	12
Étape 1 : Mesurer les émissions d'un achat neuf	13
Étape 2 : Mesurer les émissions carbone de Selency	17
Étape 3 : Calculer le taux d'achats évités	20

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Bilan de l'étude	26
<i>L'impact Selency chiffré et illustré</i>	<i>27</i>
Résultats complets de l'étude	29
<i>Présentation complète des résultats</i>	<i>30</i>
<i>Recommandations et plan d'action</i>	<i>34</i>
<i>Limites de l'étude</i>	<i>35</i>

Selency : démocratiser l'unique, le beau et le durable.



Selency a été créé en 2014 pour permettre à chacun d'acheter et de vendre les plus belles pièces de mobilier et de décoration de seconde main.

Chaque jour, vendeurs professionnels et particuliers proposent sur Selency leurs objets et Selency opère en tant qu'intermédiaire et tiers de confiance auprès d'eux et des acheteurs.

Selency garantit une sélection et authentification de l'offre, et des services adaptés à la vente et l'achat de seconde main.

Les acheteurs peuvent ainsi dénicher parmi les 500 000 références de Selency la perle rare et être livrés sans bouger de leur canapé.



L'entreprise, devenue entreprise à mission en 2023 s'engage pour la mission suivante :

“La société souhaite faire de la seconde main un réflexe de consommation pour les intérieurs de demain et un modèle parfaitement vertueux, capable de répondre pleinement aux aspirations des générations à venir en associant la dimension « plaisir » de la consommation (grâce à des pièces toutes sélectionnées pour leur singularité et leur authenticité) à la dimension « responsable », car

effectuer un achat de seconde-main contribue à réduire de 80% ses émissions carbone par rapport à un achat neuf en moyenne.

Dans le cadre de cette démarche, le président s'engage à prendre en considération les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la société.



À propos d'Aktio

Fondé en 2020, Aktio a pour mission d'**engager et soutenir la révolution bas-carbone** de toutes les entreprises, en les formant en continu, en les fédérant dans la durée et en les équipant d'une technologie adaptée.

A l'aide d'une plateforme digitale intuitive, les clients d'Aktio peuvent calculer précisément leurs émissions de gaz à effet de serre, définir leur trajectoire bas-carbone alignée avec les accords de Paris et mettre en œuvre un plan d'action concret de réduction des émissions.

Aktio accompagne également ses clients dans la mesure de leurs émissions évitées, en accord avec la méthodologie de la Net Zero Initiative, dont il est signataire.

L'enjeu : comprendre l'impact réel de Selency sur l'environnement

Selency est un acteur reconnu de la seconde main dans le secteur du mobilier et de la décoration. Dans un marché de la seconde main qui représente aujourd'hui **105 milliards de dollars** à l'échelle mondiale⁽¹⁾, les consommateurs se tournent de plus en plus vers des modèles de consommation plus économiques, plus écologiques et tournés vers l'économie circulaire, plutôt que vers une surconsommation de produits neufs. A l'échelle nationale, c'est aujourd'hui **huit Français sur dix**⁽²⁾ **qui achètent du mobilier de seconde main.**

Questionnant l'effet positif de la seconde main sur les modes de consommation et sur l'environnement, Selency a choisi de construire **une étude chiffrée et détaillée afin d'analyser le volume de gaz à effet de serre évité grâce à son activité.** Pour construire ce rapport, Selency a choisi de travailler avec Aktio, qui l'a appuyé dans un premier temps sur le calcul de son empreinte carbone globale, puis dans un second temps sur le calcul des émissions évitées.

Cette étude a également pour objectif de donner aux consommateurs de Selency l'assurance que l'achat de mobilier et décoration de seconde main contribue à limiter leur impact sur l'environnement.



(1) source : selon une étude Tripartite de 2022 (<https://tripartite.com/en/second-hand-market-study/>)

(2) source : selon les résultats d'un sondage PollFish et Wavestone réalisé par le Site-annonce.fr



En 2022 Selency a
contribué à éviter
l'émission de
4863

tonnes de CO₂eq.



Soit l'équivalent de³ :



2500+

foyers alimentés
en électricité
pendant un an



1800+

allers/retours
Paris-New York
en avion



24 000+

canapés
convertibles
neufs

(3) source : chiffres issus de la Base Empreinte de l'ADEME



Nous contribuons
à éviter presque

4x

plus d'émissions que
nous en émettons



74%

des achats effectués
sur Selency en 2022 ont
remplacé un achat de
première main



L'achat d'un article
sur Selency a un **coût
environnemental**
réduit de

80%

par rapport à l'achat
d'un article neuf

Seulement 10% d'achats "compulsifs" *

**achat "coup de cœur" réalisé lors d'une navigation de curiosité sur le site, qui n'aurait pas nécessairement été réalisé sur un produit neuf car celui-ci ne correspond pas à un besoin*

61%

des consommateurs de Selency pensent que l'achat de produits de seconde main est une **tendance qui tend à se démocratiser.**



87%

des consommateurs affirment que les plateformes spécialisées les ont encouragés à **acheter des objets de seconde main dans d'autres domaines de la vie.**

99,5%

des acheteurs sont dans une **démarche d'achat durable** et prévoient de garder le produit plus d'un an.



Mesurer son impact = mesurer les émissions évitées

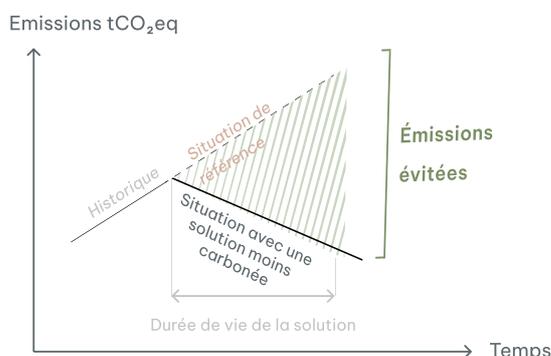
À QUOI CORRESPONDENT LES ÉMISSIONS ÉVITÉES ?

Les émissions évitées constituent le **deuxième des trois piliers (pilier B)** établis par la **Net Zéro Initiative (NZI)** pour réduire l'impact d'une organisation sur le climat et contribuer à décarboner l'économie. Elles visent à quantifier l'impact de l'entreprise sur la décarbonation de sa chaîne de valeur et au-delà.

Leviers à l'échelle planétaire	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Augmentation des puits de carbone	
Leviers à l'échelle d'une organisation	Pilier A : "je réduis mes émissions de gaz à effet de serre"	Pilier B : "je réduis les émissions des autres"	Pilier C : "j'augmente les puits de carbone"
Indicateurs à suivre	<i>Emissions induites</i>	Emissions évitées	<i>Emissions négatives</i>
Unité physique	Flux réel de GES ajoutés dans l'atmosphère ↓ Bilan Carbone	Différentiel d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à un scénario de référence	Flux réel de CO ₂ sortant de l'atmosphère ↓ Contribution carbone

Action climatique à l'échelle d'une entreprise selon la [Net Zero Initiative](#)

Les émissions évitées correspondent à l'écart qui existe entre les émissions induites par un produit ou service de référence sur son marché, et celles de son alternative moins carbonnée.



💡 Dans cette étude, nous nous appuyons principalement sur le cadre méthodologique⁴ détaillé par la Net Zero Initiative et World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Exemples de produits ou services qui contribuent aux émissions évitées

Produit ou service moins émetteur	Se substitue à	Exemples d'émissions évitées
 TGV ou train de nuit	Avion	Mobilité moins carbonée
 Énergies renouvelables	Charbon, gaz	Non-consommation d'énergie fossile
 Achat d'habits de seconde main ou d'appareils informatiques reconditionnés	Achat d'habits neufs ou d'appareils informatiques neufs	Fabrication évitée

Quels sont les scénarios qui ont été pris en compte pour l'étude ?

On considère que Selency contribue à éviter des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure où :

- L'achat d'un objet d'occasion se substitue à l'achat d'un objet neuf, et évite donc les émissions de fabrication de cet objet.
- Les émissions de fin de vie de l'objet sont également évitées puisque l'objet est revendu en seconde main au lieu d'être jeté.

Il s'agira ainsi d'étudier dans ce cas précis l'écart entre :

- La fabrication, la distribution et la fin de vie liées à l'achat d'un **objet neuf**.

→ Scénario baptisé "**cradle-to-grave**"⁵

- L'achat d'un **objet de seconde main**, qui permet d'éviter la fabrication et la fin de vie d'un nouvel objet, mais qui comprend des émissions liées à la livraison de l'objet ainsi que des émissions transverses liées au fonctionnement de Selency.

→ Scénario baptisé "**Selency**"

(4) source : Guidance on Avoided Emissions - World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) : <https://www.wbcsd.org/contentwbc/download/15909/229494/1>

(5) Le terme "cradle-to-grave" (littéralement : "du berceau à la tombe") est un concept qui caractérise le cycle de vie linéaire d'un produit, en opposition au "cradle-to-cradle" (littéralement : "du berceau au berceau") qui envisage la conception de produits de manière circulaire, autrement dit une logique de création et recyclage à l'infini.

Méthode de calcul des émissions évitées

L'approche méthodologique de calcul des émissions évitées de notre étude, qui s'aligne sur les standards méthodologiques de la NZI, peut se résumer de la manière suivante :

$$\text{Émissions évitées} = \left(\text{Emissions objet neuf (cradle-to-grave)} \times \text{Taux d'achats évités} \right) - \text{Emissions de Selency}$$

Introduction aux 3 éléments de la formule :

- **Les émissions d'un achat neuf** : pour quantifier l'empreinte carbone d'un produit de l'économie linéaire (par opposition à circulaire), nous devons tenir compte de l'ensemble des effets directs et indirects à chaque étape de sa vie, depuis l'approvisionnement des matières premières jusqu'à son élimination. C'est ce que l'on appelle une analyse du cycle de vie du produit (ACV) sur le modèle "cradle-to-grave", littéralement "du berceau à la tombe".
- **Le taux d'achats évités** : dans certains cas détaillés plus loin dans cette étude, un achat de seconde-main ne se substitue pas véritablement à un achat de produit neuf. Pour affiner notre calcul du volume d'émissions évitées, il est ainsi nécessaire de tenir compte de ces comportements le plus fidèlement possible et d'exclure les situations apparentées à de la surconsommation. Nous avons pour cela réalisé une enquête auprès de notre communauté entre Septembre et Novembre 2023 en les interrogeant directement sur les motivations derrière leur achat sur Selency.
- **Les émissions de Selency** : en tant que plateforme de mise en relation entre vendeurs et acheteurs de mobilier et décoration de seconde main, Selency émet principalement des émissions de type "Indirectes" dans la nomenclature de la méthodologie du Bilan Carbone. Il s'agira ainsi de mesurer les émissions issues de la chaîne de valeur (transport de marchandises, marketing et achats de services, achats de bureau, déplacement domicile-travail, énergie et déchets de la société...).

Étape 1 : mesurer les émissions d'un achat neuf

Scénario achat neuf (*cradle-to-grave*)

Les produits vendus dans le cadre du scénario *cradle-to-grave* ont été séparés en deux catégories en fonction du type de facteur d'émission (FE) utilisé pour l'analyse :

Le périmètre vert, à savoir les produits pour lesquels il existe des facteurs d'émission spécifiques, référencés dans les bases de données nationales ou internationales. Ces facteurs d'émission incluent notamment les émissions liées à la fabrication, la distribution et la fin de vie.

À savoir : les émissions d'utilisation sont négligeables pour la majorité des produits vendus par Selency, car ils ne consomment pas d'énergie lors de leur utilisation.

13%

des produits analysés sur la période de cette étude appartiennent au **périmètre vert**

💡 Un facteur d'émission est la quantité d'émissions générées par un produit ou un service donné. Il couvre l'ensemble des émissions directes et indirectes de CO₂ eq engendrées pendant toute la vie du produit ou du service.

Par exemple, un smartphone de 5,5 pouces va avoir un facteur d'émission de 39kgCO₂ par unité.

Il est multiplié à une donnée de l'entreprise, en l'occurrence ici le volume de produits vendus, pour obtenir une empreinte carbone.

87%

des produits analysés sur la période de cette étude appartiennent au périmètre orange.

Le périmètre orange, c'est-à-dire les produits pour lesquels il n'existe pas de facteur d'émission spécifique référencé dans les bases de données nationales ou internationales



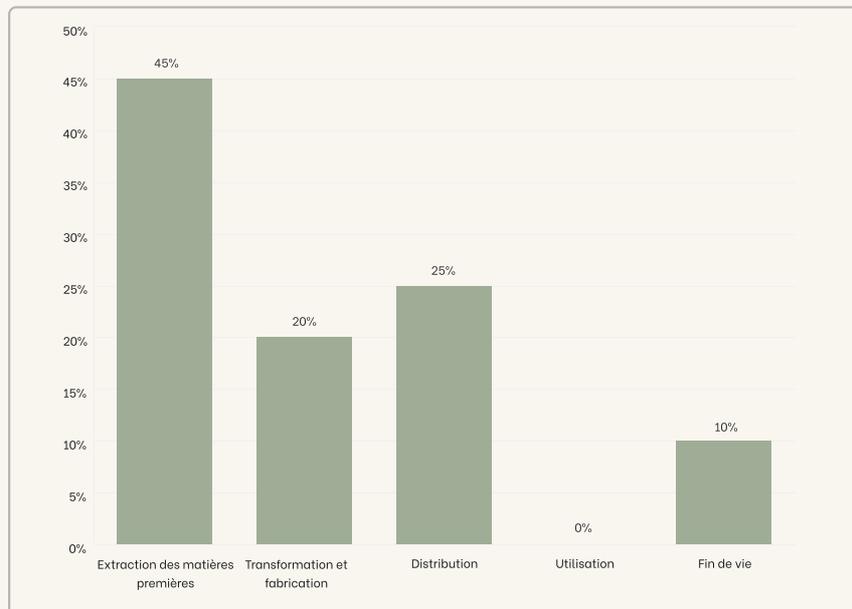
Ce périmètre implique la **création de facteurs d'émission personnalisés** à partir de la composition de l'objet en matières premières. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur une étude de référence de l'ADEME, qui indique que l'étape de production et de transformation des matières premières représente 45% de l'empreinte carbone totale d'un produit d'ameublement⁶.

En **divisant les émissions de cette étape du cycle de vie par 45%**, nous pouvons ainsi extrapoler les émissions des autres étapes (manufacturing, transport, fin de vie) pour obtenir les émissions du cycle de vie total.



(6) source : d'après le rapport "Modélisation et évaluation du poids carbone de produits de consommation et biens d'équipements" de l'ADEME, 2018.

Impact carbone d'un produit d'ameublement par étape du cycle de vie (ADEME)



En prenant en compte les facteurs d'émission suivants⁷ :

MATIÈRE PREMIÈRE	ÉMISSIONS EN KG CO ₂ EQ PAR KG DE MATIÈRE PREMIÈRE
Plastique	3,3
Metal	3,2
Céramique	3,2
Pierre	2,5
Textile	1,9
Cuir	1,2
Bois	1,2
Verre	0,9
Papier	0,9

(7) source : <https://www.forumconstruire.com/guides/guide-co2-bilan-carbone-construction-maison/>

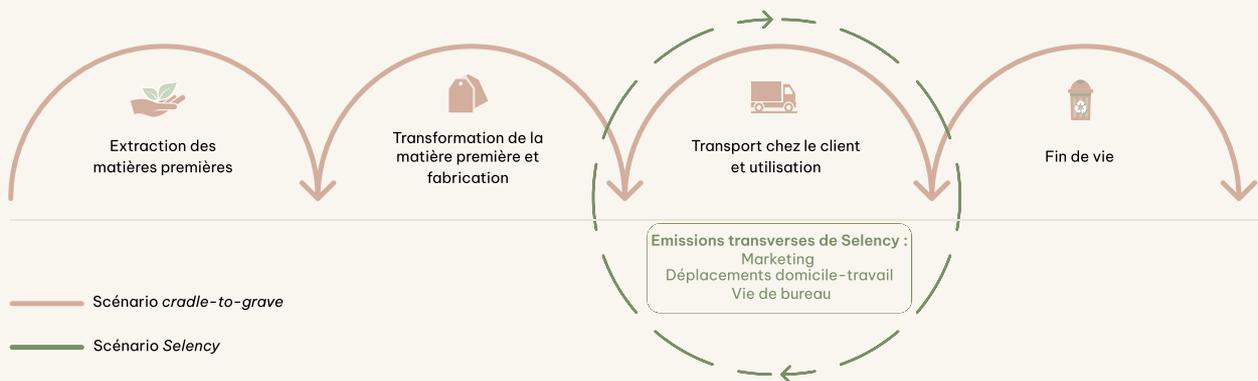
Étape 2 : mesurer les émissions Selency

Scénario Selency

Dans le cadre d'une vente de mobilier ou de décoration sur le site selency.fr, Selency se place comme un intermédiaire de mise en relation et de vente entre particuliers ou professionnels. Selency gère donc la mise en relation et le paiement entre les deux parties, mais aussi la livraison.

💡 Étant donné que le taux de retour des produits Selency est d'environ 1% sur l'ensemble des transactions, il est jugé négligeable et ne sera donc pas intégré aux calculs.

Rôle de Selency dans l'analyse du cycle de vie (ACV) d'un produit d'ameublement



Le scénario implique donc la comptabilisation de deux éléments distincts :

- **La livraison** qui a été calculée pour chaque produit, en fonction du mode de livraison utilisé lors de la vente. Il est important de noter que **les émissions d'une livraison réalisée par Selency sont potentiellement plus faibles que celles de la livraison d'un article neuf**. En effet les transactions sur la plateforme Selency ont lieu essentiellement en France alors qu'un article neuf peut être fabriqué et livré depuis l'autre bout du monde.

💡 Néanmoins dans les cas où la distance entre l'acheteur et le vendeur est grande ou que le poids de l'article est élevé, les émissions réalisées par Selency peuvent être plus élevées qu'une vente de produit neuf. Ces cas là restent marginaux (2,6% du total des produits), mais impliquent alors des émissions évitées négatives de la part de Selency, autrement dit des émissions nettes de la société.

- **Les émissions transverses de Selency** puisque l'activité "de bureau" de Selency génère des émissions qui doivent être comptabilisées dans l'étude. Parmi ces émissions, on peut notamment compter celles engendrées par les activités suivantes :
 - Marketing / achat de services (45% du Bilan Carbone)
 - Les activités et achats liés à la vie de bureau (6% du Bilan Carbone)
 - Les déplacements domicile-travail des collaborateurs (< 1% du Bilan Carbone)
 - Autres : déchets, déplacements professionnels, immobilisations de biens... (< 1% du Bilan Carbone)

Pour chaque transaction, une quote-part des émissions transverses de Selency a été allouée. Ainsi, l'ensemble des émissions liées au transport et aux activités transverses est bien pris en compte dans l'empreinte de chaque transaction.

Détails des hypothèses

Calcul des émissions des différents modes de livraison

Afin de détailler les calculs d'émissions de gaz à effet de serre en fonction des modes de livraison disponibles sur la plateforme Selency, nous avons pris en compte 3 éléments de mesure :

- La **distance** entre le lieu de retrait et le lieu de livraison du colis (en km)
- Le **poids** du colis transporté (en kg)
- Le **facteur d'émission** du type de transport (en kg CO₂eq/t.km) qui lui-même dépend des paramètres suivants :
 - Le taux de remplissage du véhicule
 - Le type de carburant utilisé
 - Le type de véhicule (selon son poids à vide)

$$\begin{aligned}
 & \text{Poids du colis (en kg)} \\
 & \times \text{Facteur d'émission (en kgCO}_2\text{e/t.km)} \\
 & \times \text{Distance (en km)} \\
 & = \text{Empreinte carbone de la livraison}
 \end{aligned}$$

Après analyse⁸, voici un tableau récapitulatif de l'ensemble des modes de livraison disponibles, ainsi que leur empreinte carbone associée :

OPTIONS DE LIVRAISON	DÉTAILS	TYPE	FACTEUR D'ÉMISSION (kg CO ₂ eq / tonnes.km)	POIDS MOYEN (kg)	DISTANCE MOYENNE (km)	EMPREINTE CARBONE MOYENNE PAR LIVRAISON (kg CO ₂ eq)
COLISSIMO	Colissimo PSA, manuel	Postal	0,21	6	412	0,5
BY SELENCY	By Selency	Transporteur	1,01	44	476	21,2
CUSTOM	Colissimo, DHL, UPS, Chronopost, Mondial Relay	Postal	0,21	8	475	0,8
CUSTOM	Livraison personnelle	Personnel	1,01	12	617	7,5
FREE PICKUP	Retrait chez le vendeur	Personnel	0,41	12	510	2,3
LIVRAISON PAR LE VENDEUR	Livraison personnelle	Personnel	1,01	23	478	11,1
COCOLIS	Cocolis	Covoiturage	0,04	22	278	0,3

💡 Pour Cocolis (solution de covoiturage), la livraison exploite les synergies d'un transport existant. Le facteur d'émission a donc été estimé en attribuant à Selency, sur la base des émissions de la flotte de véhicule représentative de Cocolis, la charge émissive additionnelle liée :

- Au détour de trajet nécessaire à la collecte puis au dépôt du colis (+9,1% d'émissions)
- À l'augmentation du poids transporté par le véhicule (+1,3% d'émissions)

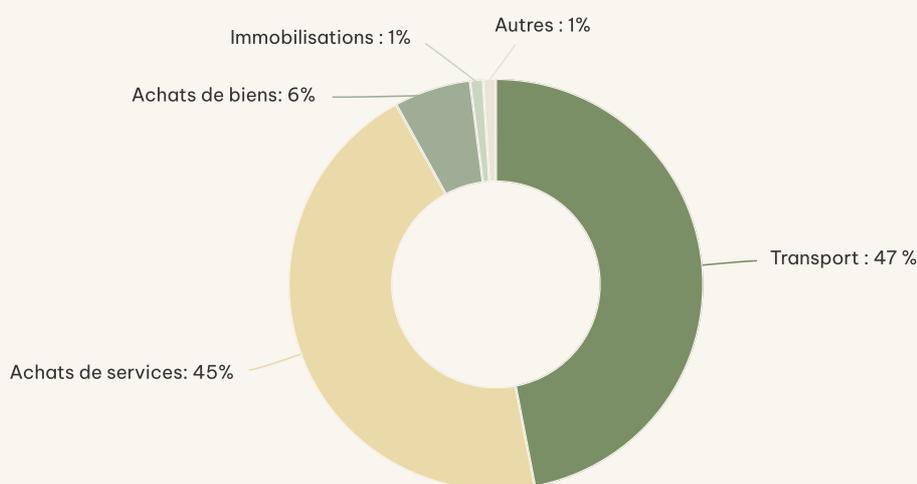
(8) source : <https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/chiffres-cles-observations/chiffres-cles> et https://www.bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD_DOC_FR/index.htm?routier.htm

Transporteur : Véhicule utilitaire léger 3,5 tonnes PTAC - Express (plis, courses) - Gazole routier 1 889 g CO₂ / t.km
 Livraison personnelle : Véhicule utilitaire léger 3,5 tonnes PTAC - Express (colis) - Gazole routier 1 068 g CO₂ / t.km
 Postal : Porteur 7,5 tonnes PTAC - Marchandises diverses - Gazole routier 750 g CO₂ / t.km
 Marchandises diverses - Gazole routier 750 g CO₂ / t.km

Intégration de l’empreinte globale de l’entreprise

Les émissions liées à l’activité de Selency ont été intégrées au calcul car elles contribuent au fonctionnement économique du scénario Selency. On prend ainsi en compte principalement :

- **Les achats de bureau** : 109 tonnes de CO₂ eq
- **Les achats de service** : 815 tonnes de CO₂ eq
- **Le parc immobilier** : 7,8 tonnes de CO₂ eq
- **Les déplacements domicile-travail des collaborateurs Selency** : 4,4 tonnes de CO₂ eq



Bilan Carbone 2022 de Selency - par catégorie

Étape 3 : Calcul du taux d’achat évités

Calcul du taux d’achats évités

À première vue, l’achat d’un produit d’occasion remplace intrinsèquement l’achat d’un produit neuf. Néanmoins, s’arrêter à cette interprétation serait limiter la décision du consommateur à de purs déterminants rationnels et omettre ce faisant l’existence de motivations plus émotives, psychologiques voire sociologiques pouvant stimuler des achats moins fonctionnels qu’obsessionnels. Il existe ainsi trois cas de figure pour lesquels il n’est pas possible d’associer des émissions évitées à un achat d’occasion et que nous avons donc décidé d’exclure de notre étude afin de calculer plus justement l’impact de Selency :

- L'acheteur n'aurait pas acheté l'objet neuf s'il n'avait pas trouvé un produit similaire d'occasion (pour une question de prix, ou d'attrait pour un objet "vintage")
- L'acheteur navigue sur Selency et a un "coup de cœur" pour un produit, qu'il n'aurait pas forcément acheté neuf car celui-ci ne correspond pas à un besoin. On parle alors d'achat **"compulsif"**
- L'acheteur achète un produit pour le revendre : on parle d'achat **"spéculatif"**.

Le questionnaire pour calculer le taux d'achats évités

Les clients de Selency ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire lancé du 29 septembre 2023 au 7 novembre 2023 afin de déterminer le taux d'achats évités (TAE), qui correspond à la part des achats d'occasion se substituant véritablement à un achat neuf. L'intégralité des résultats (1847 réponses) de ce questionnaire est disponible en annexes.

Le questionnaire a été structuré de la façon suivante :

Ce que l'on cherche à savoir	Questions posées à l'utilisateur
Identifier la catégorie de produit	1. <i>Quelle est la catégorie du dernier produit que vous avez acheté sur Selency ?</i>
Exclure les consommateurs pour lesquels l'achat n'était pas destiné à leur propre foyer	2. <i>Pour qui avez-vous acheté ce produit ?</i>
Observer la perception de la seconde main par les consommateurs de Selency, et ainsi mieux comprendre leur comportement d'achat sur Selency	3. <i>Est-ce la première fois que vous achetez un produit d'occasion ?</i> 4. <i>Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez acheté ce produit sur Selency plutôt que neuf ?</i> 5. <i>Pensez-vous qu'acheter en seconde main (du mobilier et de la décoration d'occasion, par exemple) s'est davantage démocratisé aujourd'hui ?</i> 6. <i>Considérez-vous que Selency vous aide à investir dans des pièces de meilleure qualité ?</i>

Ce que l'on cherche à savoir/faire	Questions posées à l'utilisateur
<p>Observer la perception de la seconde main par les consommateurs de Selency, et ainsi mieux comprendre leur comportement d'achat sur Selency</p>	<p>7. Pensez-vous que des plateformes comme Selency vous encouragent à acheter en seconde main dans d'autres domaines de votre vie ?</p> <p>8. Savoir que votre achat de seconde main a un meilleur impact environnemental qu'un achat de produit neuf vous incite-t-il à vous orienter davantage vers un produit de seconde main ?</p> <p>9. Avez-vous l'habitude de réparer vos objets pour prolonger leur durée de vie ?</p>
<p>Exclure les consommateurs qui ne possèdent pas ou plus l'objet concerné</p>	<p>10. Avant de continuer, pouvez-vous nous dire si vous possédez encore le produit acheté sur notre plateforme d'achat - Selency ?</p>
<p>Catégoriser le type d'achat du consommateur et ainsi calculer le taux d'émissions évitées</p>	<p>11. Si vous n'aviez pas trouvé ce produit sur Selency, l'auriez-vous acheté neuf (ou un produit similaire neuf) ?</p> <p>12. Pourquoi n'êtes-vous pas sûr ? Veuillez sélectionner la raison principale pour laquelle vous n'êtes pas sûr d'acheter ce produit neuf.</p> <p>13. Si vous n'aviez pas trouvé ce produit sur Selency, auriez-vous acheté ce produit (ou un produit similaire) d'occasion quelque part ailleurs ?</p>
<p>Évaluer l'influence des plateformes de mise en relation entre acheteurs et vendeurs d'articles de seconde main</p>	<p>14. Si Selency ou d'autres sites de brocante en ligne n'existaient pas, iriez-vous dans un magasin physique pour acheter ce produit (ou un produit similaire) d'occasion ?</p>

Ce que l'on cherche à savoir/faire	Questions posées à l'utilisateur
Éliminer les achats dits "spéculatifs"	<p>15. Pendant combien de temps prévoyez-vous de conserver ce produit ?</p> <p>16. Combien de temps pensez-vous que ce produit peut encore être utilisé avant qu'il ne s'use suffisamment pour que cela provoque une gêne esthétique et/ou fonctionnelle ?</p>
En savoir plus sur la fin de vie du produit	<p>17. Quelle était, ou serait probablement, la principale raison de vous débarrasser de ce produit ?</p> <p>18. Qu'avez-vous fait ou qu'avez-vous prévu de faire avec ce produit lorsque vous voudrez vous en débarrasser ?</p>
Avoir une indication démographique sur le profil de l'acheteur	<p>19. Quel âge avez-vous ?</p>

Calcul des émissions évitées par transaction

Comme indiqué plus haut, il a été nécessaire d'exclure :

- Les acheteurs qui n'auraient pas acheté l'objet neuf s'ils ne l'avaient pas trouvé d'occasion.
- Les achats dits "compulsifs" où les acheteurs ont eu un "coup de cœur" pour un produit, qu'ils n'auraient pas forcément acheté neuf.
- Les achats dits "spéculatifs" où les acheteurs ont acheté un produit pour le revendre.

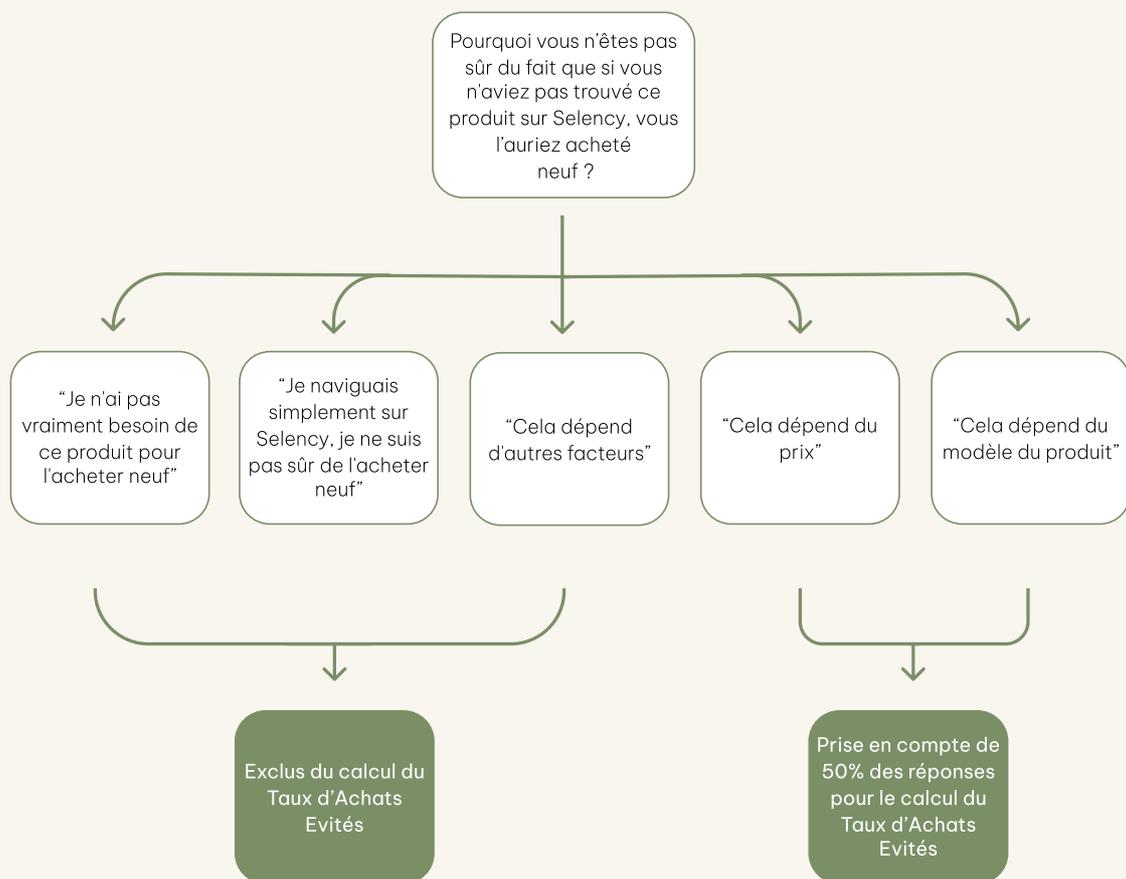
Les acheteurs qui privilégient l'achat d'occasion

Pour identifier les consommateurs qui favorisent l'achat d'occasion, nous avons donc exclu tous les répondants ayant répondu "Peu probable" ou "Non, absolument pas" à la question 11 ("Si vous n'aviez pas trouvé ce produit sur Selency, l'auriez-vous acheté neuf (ou un produit similaire neuf) ?"). Les répondants ayant indiqué "Peut-être, je ne suis pas sûr" ont été redirigés vers la question 12 pour préciser leur décision.

A la question 12, les consommateurs ayant fourni les réponses suivantes ont également été exclus du calcul :

- “Je n’ai pas vraiment besoin de ce produit pour l’acheter neuf”
- “Je naviguais simplement sur Selency, je ne suis pas sûr de l’acheter neuf”
- “Cela dépend d’autres facteurs”

Pour ceux qui estiment que leur achat dépend du “prix” ou du “modèle du produit”, nous les prenons à 50% en compte dans le calcul du TAE car nous prenons l’hypothèse⁹ que la moitié de ces répondants auraient acheté neuf, et que l’autre moitié n’aurait pas acheté neuf pour une question de prix ou de modèle.



Par ailleurs, nous avons intégré dans le calcul du TAE les sondés qui considéraient qu’ils n’auraient probablement pas acheté le produit neuf car ils l’auraient trouvé d’occasion ailleurs que sur Selency, mais qui ne l’achèteraient pas neuf quoi qu’il arrive (ayant répondu “Peu probable” ou “Non” à la question 11 et ayant parallèlement répondu “Oui” à la question 13).

(9) source : cette hypothèse est également prise en compte par d’autres acteurs de la seconde main dans le calcul de leur taux d’émissions évitées.

Les achats dits “compulsifs”

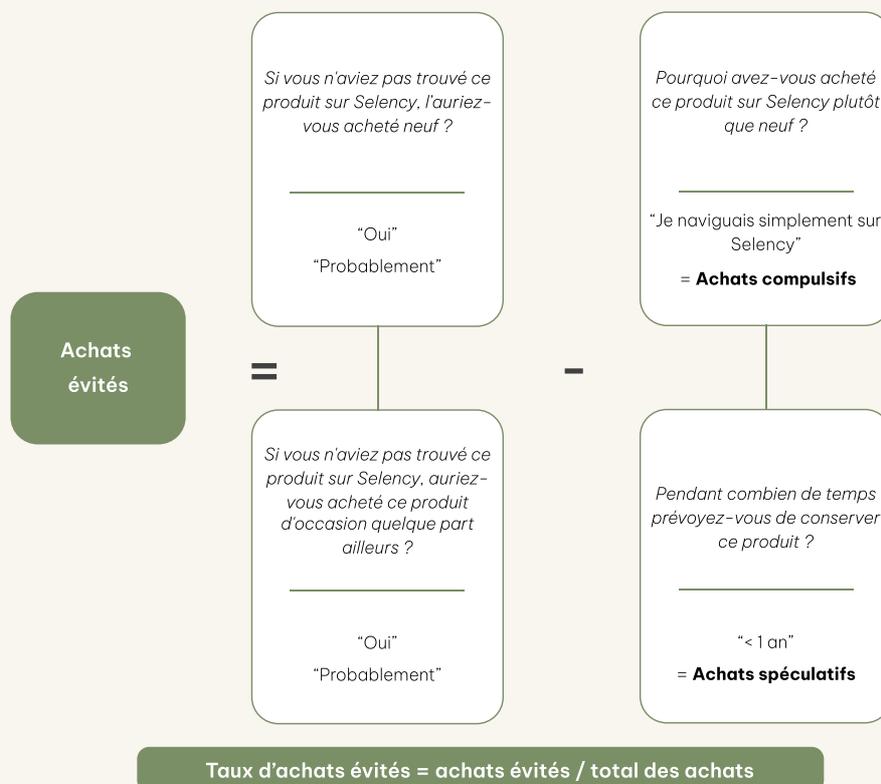
Les acheteurs ayant indiqué “Je naviguais simplement sur Selency et j’ai aimé ce produit” à la question 4 sont classés en “**acheteurs compulsifs**” et sont donc exclus du TAE.

Les achats dits “spéculatifs”

On considère qu’une durée de conservation de l’objet comprise entre 1 et 3 ans n’augmente pas, ou pas significativement, la durée de vie du produit. Lorsqu’un acheteur prévoit de garder le produit moins d’1 an (réponse à la question 15), on considère qu’il adopte même un “**comportement spéculatif**” et ces réponses sont donc exclues du calcul du TAE. Sur Selency, ces réponses restent marginales, 77% des objets vendus ayant une durée de vie supérieure à 10 ans.

💡 Ce choix méthodologique serait plus discutable pour des objets à courte durée de vie, tels que les équipements informatiques par exemple (ex : la première vie d’un smartphone est en moyenne de 3 ans, et sa seconde vie après reconditionnement de 2 ans).

Formule de calcul du taux d’achats évités



Bilan de l'étude

Les résultats du questionnaire adressé aux consommateurs

Le questionnaire adressé aux consommateurs de Selency pour connaître leurs habitudes vis-à-vis de la seconde main a été lancé du 29 septembre 2023 au 7 novembre 2023.

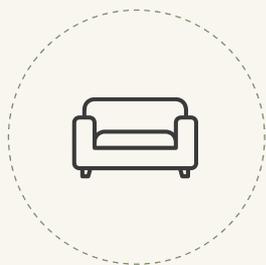
1847 réponses ont été reçues dans le cadre de cette enquête.



Avec tous les produits vendus sur sa plateforme, Selency a contribué à éviter

4863
tonnes de CO₂eq sur l'année 2022

Les iconiques de la maison contribuent à éviter¹⁰ :

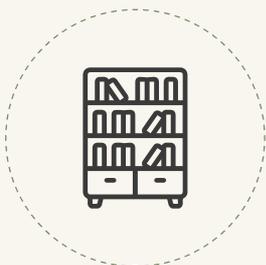


pour l'achat
d'un canapé

95kg CO₂



soit
70km
en voiture



pour l'achat
d'une bibliothèque

76kg CO₂



soit
285 litres d'eau
en bouteille



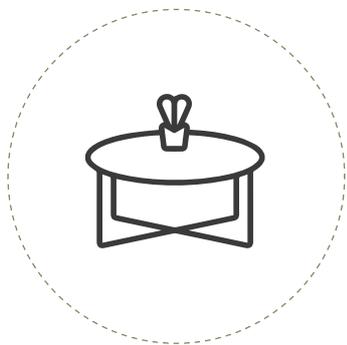
pour l'achat
d'une lampe

10kg CO₂



soit
3412 km
en TGV

(10) source : impactco2.fr/comparateur (ADEME)



Pour l'achat d'une
table

100kg_{CO2}

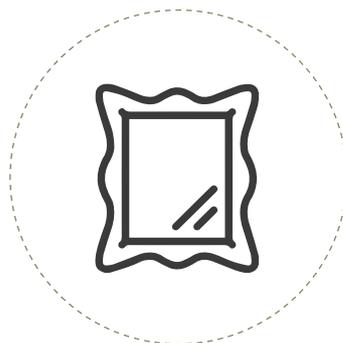
soit **3** smartphones



Pour l'achat d'un miroir

16kg_{CO2}

soit **2** tee-shirts



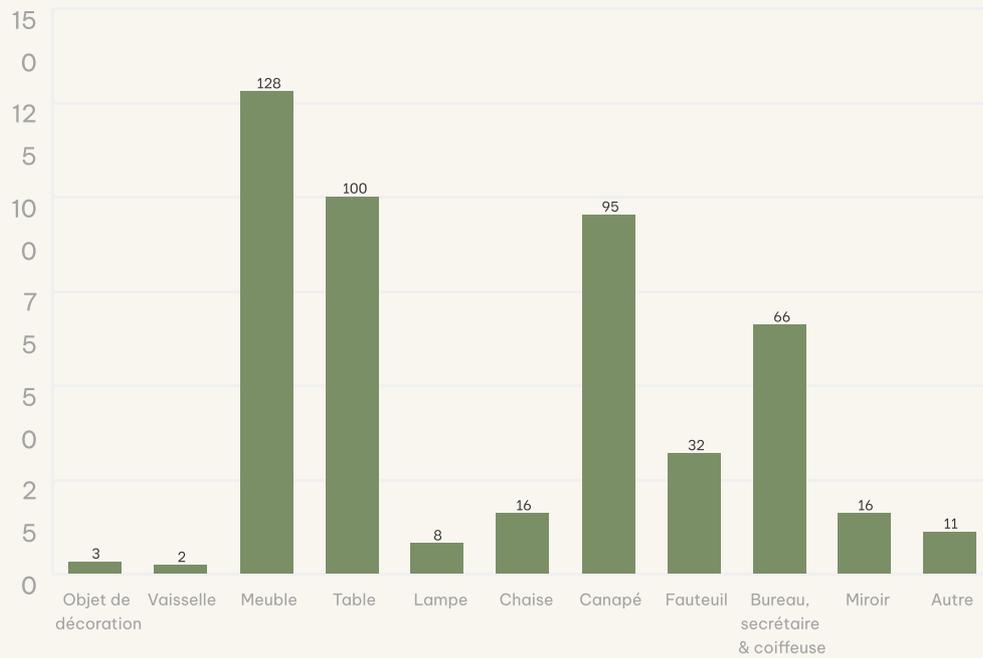
Pour l'achat d'un vase

3kg_{CO2}

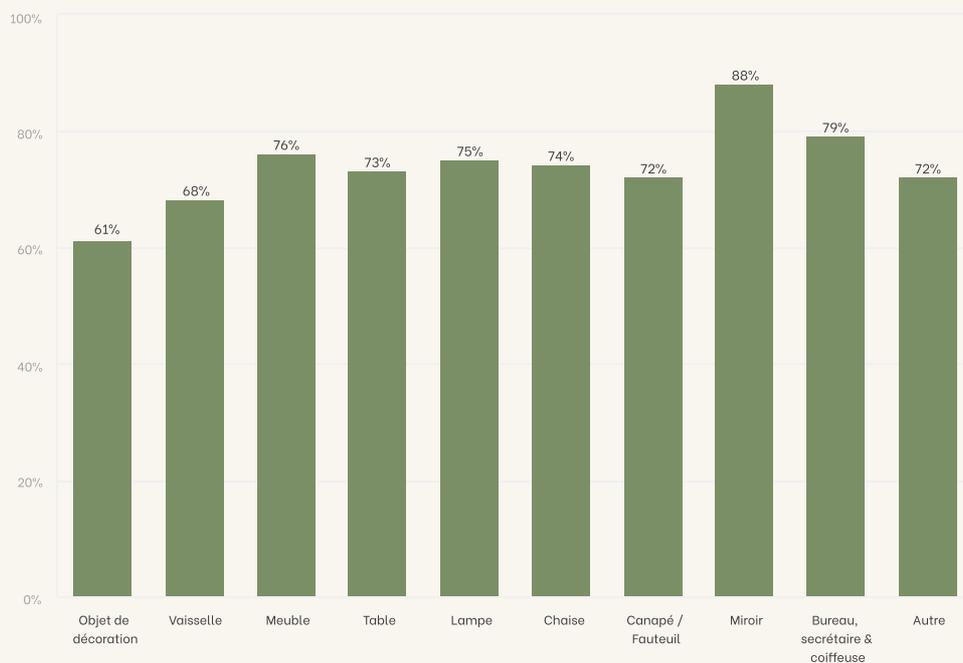
soit **6** repas végétariens



Emissions évitées unitaires moyennes par type de meuble (en kg CO₂eq)



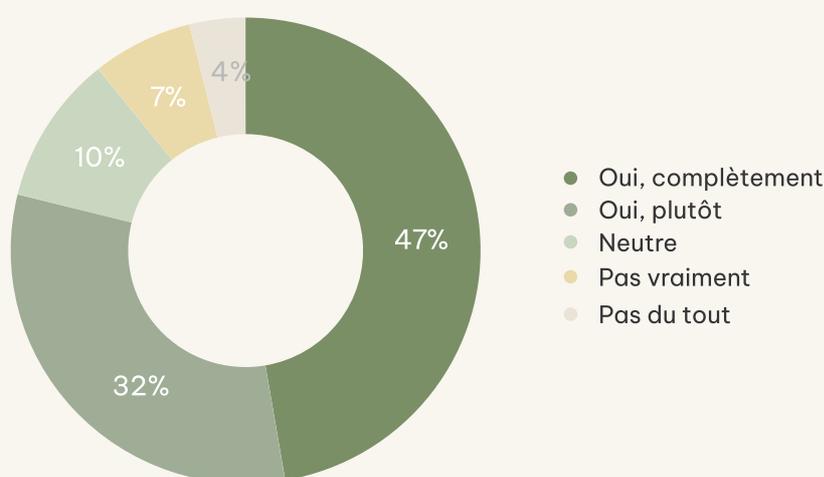
Taux d'émissions évitées moyen par type de meuble (en pourcentage)



Les clients Selency sont largement sensibles à l'impact environnemental des produits qu'ils achètent.

Pour près de 80% des répondants, savoir qu'un achat d'occasion a un meilleur impact environnemental qu'un achat neuf incite à acheter en seconde main.

Savoir que votre achat d'occasion a un meilleur impact environnemental qu'un achat de produit neuf vous incite-t-il à vous orienter davantage vers un produit de seconde main ?



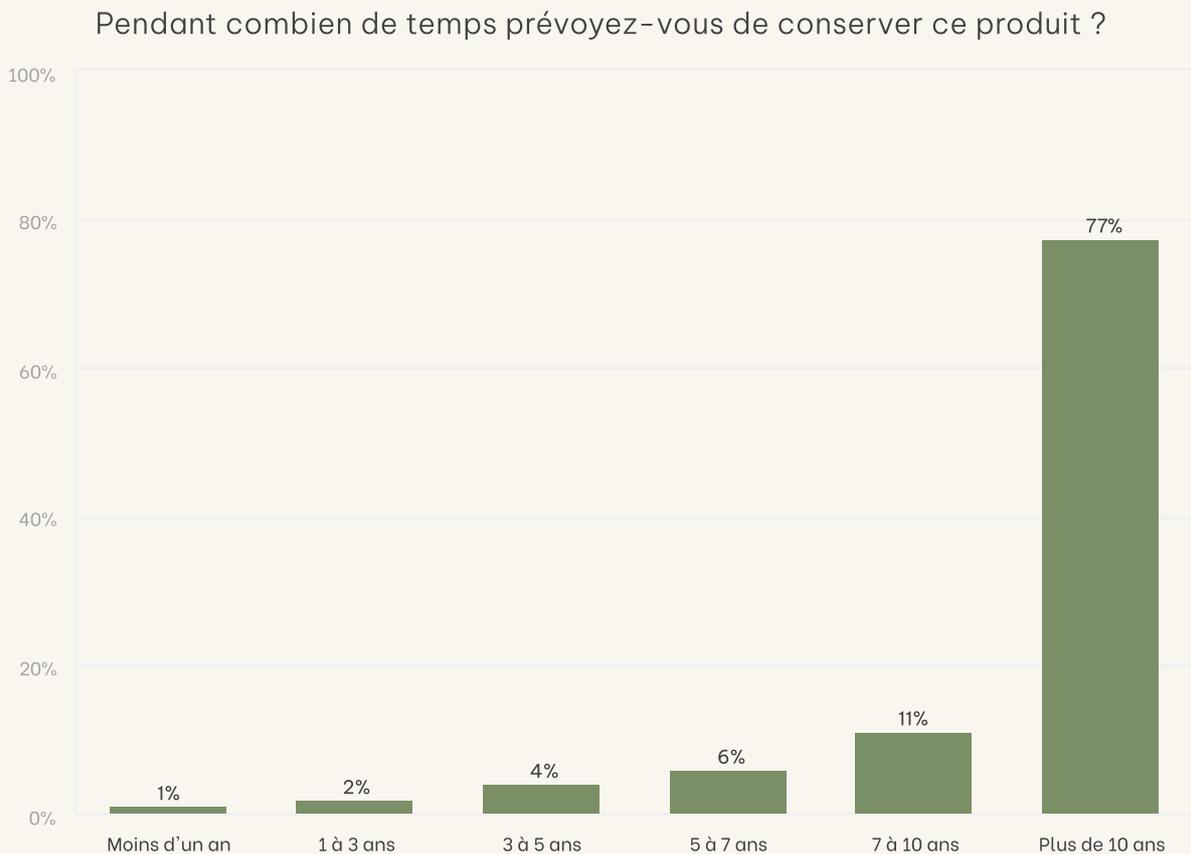
Pour 1 consommateur sur 5, c'est même la première raison pour laquelle ils achètent sur Selency (cf graphe - *Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez acheté ce produit sur Selency plutôt que neuf ?*)

On dénombre peu d'achats dits "compulsifs" sur Selency.

Seulement 10% des consommateurs ont répondu "Je naviguais simplement sur Selency et j'ai aimé ce produit" quand on leur demande d'expliquer la raison de leur achat. (cf graphe - *Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez acheté ce produit sur Selency plutôt que neuf ?*)

Selency n'est pas une plateforme d'achats dits "spéculatifs" (achat-revente).

L'étude montre que seulement 0,5% des répondants prévoient de garder l'objet moins de 1 an, et seulement 1% entre 1 et 3 ans.

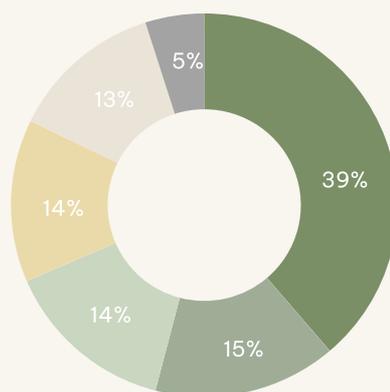


Selency ne contribue pas à accélérer le renouvellement du mobilier de ses consommateurs.

La dynamique d'accélération du renouvellement de mobilier ("j'achète d'occasion mais je renouvelle plus souvent mon mobilier") apparaît très peu dans l'étude. **A peine 10% des consommateurs prévoient de garder l'objet moins de 7 ans.**

Et seulement 13% des sondés prévoient de se débarrasser de l'objet parce qu'ils aiment changer leurs meubles et/ou leur décoration régulièrement.

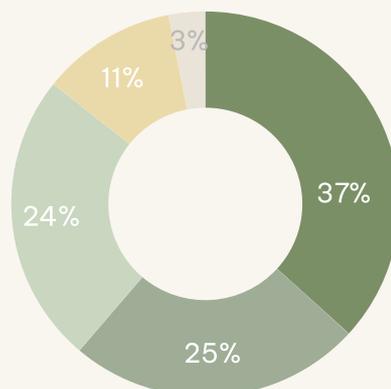
Quelle a été ou serait selon vous la raison qui vous a poussé ou vous pousserait à vous débarrasser de ce produit ?



- Il est cassé
- Je ne sais pas
- Je n'en ai plus besoin
- Je ne l'aime plus
- J'aime changer mes meubles / décoration régulièrement
- Il est usé

Selency contribue aussi indirectement à des pratiques de consommation plus vertueuses.

Pensez-vous que des plateformes comme Selency vous encouragent à acheter en seconde-main dans d'autres domaines de votre vie ?



- Oui, plutôt
- Oui, complètement
- Neutre
- Pas vraiment
- Pas du tout

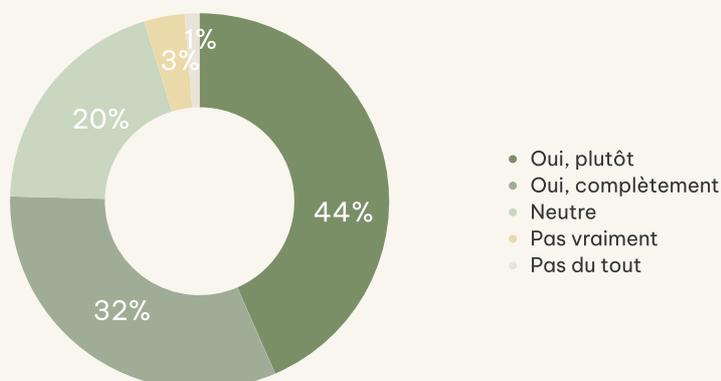
En rendant l'accès aux produits de seconde main plus simple et en élargissant le choix donné aux consommateurs, les plateformes comme Selency contribuent à accélérer le recours à la seconde main pour d'autres catégories de produits de consommation (vêtements, électronique, livres, jouets...). L'étude le confirme puisque **plus de 87% des consommateurs de Selency affirment que Selency (et d'autres plateformes similaires) les a encouragés à acheter des objets de seconde main dans d'autres domaines de la vie.**

💡 Selon une étude¹¹, 46% des Français considèrent qu'acheter des produits d'occasion fait partie de leurs habitudes.

(11) source : Etude Tripartite en collaboration avec Wavestone (nov 2022) : <https://www.wavestone.com/fr/communiques-de-presse/etude-tripartite-en-collaboration-avec-wavestone-seconde-main-un-marche-mondial-qui-pese-desormais-105-mds-eur/>

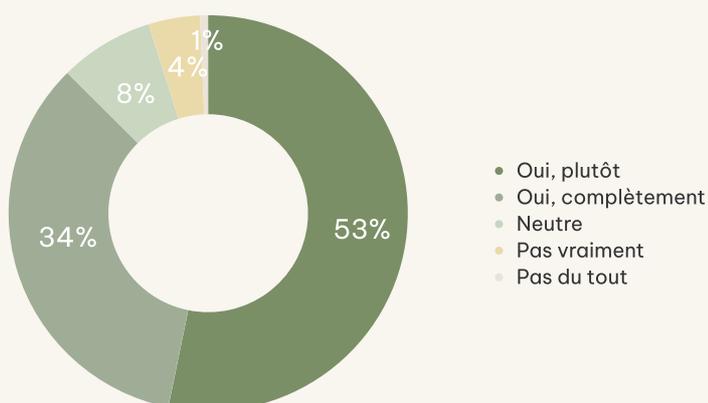
3 consommateurs sur 4 estiment également que Selency les aide à investir dans des pièces de meilleure qualité, qui seront potentiellement plus robustes et auront une plus longue durée de vie.

Considérez-vous que Selency vous aide à investir dans des pièces de meilleure qualité ?



La tendance observée de croissance du marché de la seconde main tend à se confirmer du point de vue des consommateurs de Selency.

Pensez-vous qu'acheter en seconde-main (du mobilier et de la décoration d'occasion, par exemple) s'est davantage démocratisé aujourd'hui ?



Pour plus de 87% des consommateurs de Selency, il est clair que l'achat de produits de seconde main est une tendance qui tend à se démocratiser aujourd'hui, ce qui correspond à l'évolution observée au niveau mondial.

💡 Selon une étude¹², durant les deux dernières années, 4,6 millions de ménages ont acheté du mobilier d'occasion. Cela représente 16% des 28 millions de ménages en France.

(12) source : Etude de l'IPEA sur le marché du meuble d'occasion (2022) : <https://www.ipea.fr/fr/actualite/C3%A9s/etude-occasion-ipea-2022>

Recommandations et plan d'action

Grâce à cette étude, nous comprenons que **l'activité de Selency contribue à éviter des émissions de gaz à effet de serre**. Nous constatons également qu'elle a une influence positive sur les comportements des utilisateurs, et contribue à valoriser les achats de seconde main. Cependant, ce constat chiffré n'est pas une fin en soi pour Selency, et ne remet aucunement en question son engagement à réduire sa propre empreinte carbone. A ce titre, plusieurs pistes sont envisagées :

Encourager les livraisons via le covoiturage. Comme nous l'avons vu dans l'étude, le transport joue un rôle important dans les émissions totales du scénario Selency (47%). La livraison partagée, dont l'activité a été multipliée par 10 depuis son lancement en 2021 par le biais de plateformes comme Cocolis, permet ainsi de limiter considérablement l'impact de la livraison des produits Selency puisqu'elle divise par 25 les émissions de CO₂ par rapport à une livraison avec un transporteur.

Compléter l'offre B2B de l'Agence Déco Selency en collaborant avec des professionnels de la seconde-main de secteurs connexes afin d'offrir la possibilité de meubler des établissements professionnels de manière 100% éco-responsable.

Continuer à sensibiliser. Que cela soit à destination de ses consommateurs ou de ses collaborateurs, Selency doit continuer de porter les sujets climatiques et environnementaux au premier plan, par le biais d'ateliers collectifs ou de workshop dédiés (Atelier 2tonnes, Fresque du Climat..), et d'informations précises auprès de ses consommateurs. Cette étude en est un exemple concret.

Travailler main dans la main avec ses fournisseurs afin d'obtenir des données carbone plus précises concernant sa chaîne de valeur. En ce qui concerne les achats de bureau du groupe qui représentent 6% du bilan global, 93% des émissions ont été estimées à l'aide de ratios monétaires, rendant peu précis le calcul des émissions liées aux Achats.

Limites de l'étude

Cette première étude présente des limites méthodologiques du fait de la disponibilité des données. Voici les principales limites identifiées.

Accélération de la rotation du mobilier sans impact sur la durée de vie totale

La contribution aux émissions évitées de Selency n'a de sens que si la durée de vie totale de l'objet est augmentée. Si la commercialisation de produits d'occasion (via la plateforme Selency) se traduit uniquement par une intensification des échanges, sans impact sur la durée de vie des produits, on ne peut pas dire que Selency contribue à éviter des émissions de CO₂. Au contraire, pour une même durée de vie, les émissions totales d'un produit vendu sur Selency augmentent, du fait de l'impact du transport entre les propriétaires successifs du produit.

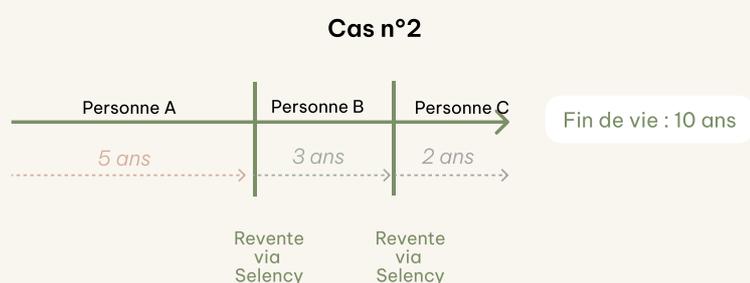
Prenons l'exemple d'un fauteuil d'une durée de vie moyenne de 10 ans :

Cas 1 : allongement de la durée de vie - au bout de 10 ans, la personne A revend le fauteuil à la personne B via la plateforme Selency au lieu de le jeter. La personne B conserve le fauteuil pendant 5 ans, ce qui prolonge sa durée de vie de 50%. **Dans ce cas, Selency contribue à éviter des émissions**, notamment sur la fin de vie de ce fauteuil et la fabrication d'un fauteuil neuf.



Cas 2 : accélération des échanges sans allongement de la durée de vie - au bout de 5 ans, la personne A revend le fauteuil à la personne B via la plateforme Selency, qui le revend à son tour 3 ans plus tard à la personne C (toujours via Selency), qui le conserve encore 2 ans avant de le jeter. L'objet a changé de propriétaire 3 fois, pourtant sa durée de vie n'a pas augmenté (10 ans). Dans une perspective macroscopique à long terme, cela n'a pas influencé la production globale de fauteuils (et donc les émissions associées).

Dans ce cas, le consommateur est assimilé à un comportement "spéculatif" et il est exclu du total des émissions évitées via le calcul du taux d'émissions évitées.



Potentiel "effet rebond" dû au pouvoir d'achat dégagé par la revente

La revente d'un objet sur Selency génère du pouvoir d'achat pour le vendeur. Si la personne A revend son fauteuil 300€ et qu'elle utilise cette rentrée d'argent pour acheter un billet d'avion pour partir en vacances, peut-on encore parler de contribution aux émissions évitées ?

Cette dynamique macroéconomique n'étant pas modélisable, elle n'est donc pas intégrée aux calculs.

💡 On appelle "effet rebond" le fait que les objets de seconde main vendus moins chers que les objets neufs entraîne une surconsommation de la part du consommateur.

Avertissement



Ce rapport est une étude complémentaire¹³ visant à comparer l'impact climatique de l'achat d'un produit d'occasion sur Selency à celui d'un produit neuf. Néanmoins, l'impact climatique net présenté ici ne remplace pas le Bilan Carbone de Selency.

Le différentiel d'impact climatique calculé n'est donc pas équivalent à la quantité de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère, et ne signifie pas qu'un produit acheté sur Selency génère une émission de carbone nulle. Tous les produits et toutes les entreprises ont en effet une empreinte, même dans un monde fonctionnant à 100% avec des énergies renouvelables.

Les émissions évitées constituent toutefois un calcul précieux pour comparer l'impact d'un choix par rapport à un autre.



(13) Le questionnaire et la méthodologie ont été librement inspirés par ceux de Vaayu (Vinted) et PWC (Vestiaire Collective), sans toutefois avoir accès au détail des travaux.

Selency®

 Aktio

Rapport d'impact sur les émissions évitées

MARS 2024

www.selency.fr